

SAÏD CHANEGRIHA, GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE :
**L'ALGÉRIE "TENACE FACE AUX ENNEMIS
D'HIER ET D'AUJOURD'HUI"**

Page 3

**BILAN CORONA
EN ALGÉRIE**

**259 NOUVEAUX
CAS ET 4 DÉCÈS
EN 24 HEURES**

Page 5

ISSN : 1112-7449
MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4176 | Mardi 19 janvier 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**TROUBLES NOCTURNES
EN TUNISIE**

**HEURTS ENTRE
JEUNES ET FORCES
DE SÉCURITÉ**

Page 16

PROJET DE LOI PORTANT RÉGIME ÉLECTORAL

LA "LISTE OUVERTE" POUR CONTRER LA "CHKARA"

Pages 3



GROGNE DES SOUSCRIPTEURS AADL 2

**7 LONGUES ANNÉES
D'ATTENTE**

Page 4



VACCINS ANTI-COVID

**LE PROFESSEUR SENHADJI
EXPLIQUE LES CHOIX
DE L'ALGÉRIE**

Page 5



14

blessés enregistrés
dans un accident de
la route à M'sila.

50

morts déplorés
dans les violences à
l'ouest du Soudan.

90

points de vente
du gaz butane recensés
à Jijel.

Commémoration du 66^e anniversaire de la mort de Didouche Mourad

L'Association des anciens scouts musulmans algériens a honoré, dimanche à Alger, la famille du chahid héros Didouche Mourad, à l'occasion de la célébration du 66^e anniversaire de sa mort au champ d'honneur. La cérémonie s'est déroulée au domicile familial du défunt à El-Mouradia, en présence de membres de sa famille, de représentants de la famille révolutionnaire et du ministère des Moudjahidine et des Ayants droit et de membres de l'Association des anciens SMA. Cette initiative s'inscrit, selon le commandant général de l'Association, Mustapha Saadoun dans le cadre de la concrétisation du projet de "la mémoire de proximité visant à contribuer à la préservation de la mémoire collective, loin de toute forme protocolaire de commémoration, limitée généralement aux conférences historiques tenues dans des salles fermées", ajoutant "nous essayons à travers cette activité de proximité à inculquer l'histoire aux nouvelles générations, en favorisant le contact direct aux lieux ayant abrité les événements historiques, dans



une démarche visant à renforcer l'esprit nationaliste chez les différentes franges de la société, notamment les jeunes".

Les tableaux d'André Suréda exposés au musée Ahmed-Zabana d'Oran



Une exposition de tableaux du peintre français André Suréda (1872-1930) qui fut un des artistes influencés par les cultures

de l'Orient s'est ouverte dimanche à la salle du musée national public Ahmed-Zabana d'Oran. Cette manifestation de 15 jours propose 23 tableaux d'art de l'artiste peintre conservés au musée Ahmed-Zabana, dont une partie est exposée à la salle des Beaux Arts, a souligné la chargée de communication du musée Leïla Boutaleb. Cette exposition met en exergue les créations d'André Suréda qui a été influencé par les cultures de l'Orient lors de ses voyages dans plusieurs pays arabes dont ceux du Maghreb (Algérie, Tunisie et Maroc). L'artiste "s'est inspiré de la nature et a dépeint les paysages féériques de certains pays arabes dans ses œuvres expressionnistes", a indiqué Mme Boutaleb. Cette exposition, qui sera visible sur la page Facebook du musée, étale une riche gamme de toiles. Dédiée à l'artiste André Suréda, cette manifestation entre dans le cadre du programme élaboré par le musée national public Ahmed-Zabana d'Oran qui envisage organiser une série d'expositions de peintres ayant été influencé par les cultures orientales et ont des œuvres conservées dans les collections des Beaux Arts.

Le parc de GAB d'Algérie Poste sera renforcé

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar, a annoncé, l'acquisition "prochaine d'une quantité importante" de distributeurs automatiques de billets, en vue de résorber le déficit enregistré actuellement à travers de nombreux bureaux de poste. Le parc d'appareils de distribution automatique de billets "doit être renforcé de sorte à pouvoir faire face à la forte demande exprimée par les clients d'Algérie Poste et parvenir, ainsi, à atténuer la pression sur les bureaux de poste et leurs permettre d'assurer d'autres prestations, toutes aussi importante que le retrait d'argent", a expliqué le ministre. Interrogé par l'APS sur l'opportunité ou non d'étendre l'infrastructure d'accueil d'Algérie Poste, le ministre a estimé que, pour des "raisons pratiques et économiques, il est préférable d'orienter les efforts du secteur vers les sites immobiliers d'envergure et les cités d'habitations à forte densité de population, en les dotant de bureaux de poste, au lieu de programmer des bureaux de poste dans des zones peu peuplées", a-t-il indiqué. S'agissant du projet de création d'une banque postale, le ministre a précisé que son département "est en train d'étudier la faisabilité de ce projet".



Elle tente de passer la douane avec 24 gerbilles cachées sous... sa jupe

Une Taïwanaise, de retour sur l'île de Jinmen après un séjour sur le continent a tenté de berner le contrôle douanier des autorités portuaires, en cachant 24 gerbilles. Quelle ne fut pas leur surprise lorsqu'ils découvrirent, sous sa jupe, 24 rongeurs - emballés - dans des sacs en plastique, attachés à ses jambes. La Taïwanaise a expliqué avoir acheté les gerbilles dans une animalerie chinoise, pour des amis. Mais les autorités la soupçonnent d'avoir été envoyée par un réseau de passeurs, afin de tester les procédures d'inspection dans le port taïwanais.

D
I
X
I
T

Antonio Guterres, SG de l'Onu

"Nous espérons que les élections législatives prévues en mai et le scrutin présidentiel en juillet contribueront à relancer un processus vers une solution négociée à deux États sur la base des lignes d'avant 1967, conformément aux résolutions pertinentes de l'Onu, accords bilatéraux et droit international."

PROJET DE LOI PORTANT RÉGIME ÉLECTORAL

La "liste ouverte" pour contrer la "chkara"

Apparemment l'on se dirige vers l'instauration du système de la "liste ouverte" dans le projet de loi portant régime électoral.

PAR KAMEL HAMED

En effet selon la mouture du projet en question, élaborée par la commission d'Ahmed Laraba et qui circule actuellement, c'est ce procédé de la liste ouverte qui semble avoir eu les faveurs de cette commission en attendant, à l'évidence, l'avis de la classe politique qui sera consultée sur ce texte juridique en vue de contribuer à son enrichissement avant qu'il ne suive la voie légale avant d'être promulgué dans le Journal officiel et avoir ainsi le caractère de loi. Si le système de la liste ouverte est adopté ce sera une rupture importante avec la disposition de la loi électorale actuelle qui consiste en la "liste fermée" au niveau de la circonscription électorale de la wilaya quand il s'agit bien sûr de l'élection législative. La "liste ouverte" permet ainsi aux électeurs de choisir en toute liberté le candidat ou les candidats de leur choix et de les classer selon leurs préférences. Cette possibilité de choisir son propre candidat n'existait pas dans l'actuelle loi électorale puisque c'est la "liste fermée" qui est consacrée par le texte en question. L'électeur choisit, le jour du scrutin, la liste et pas le candidat de son choix. Si cette nouvelle disposition est retenue dans la mouture finale du projet de loi, cela va constituer un change-



ment capital en ce sens que le "diktat" des partis politiques sera ainsi battu en brèche. Car dans la "liste fermée" ils classent les candidats par ordre de priorité selon leur volonté ne laissant qu'un seul choix à l'lecteur celui de voter pour la liste. En somme le parti politique choisit le candidat tête de liste et classe les autres candidats qui suivent dans la liste en toute liberté. L'on sait que la bataille a toujours été féroce pour accaparer la tête de liste ou même pour la deuxième ou troisième place. Les différents candidats usaient de tous les subterfuges pour être dans les meilleures places du classement, notamment, en tête de la liste. Tous les moyens étaient bons pour parvenir à ses fins, y compris le plus détestable d'entre tous : la corruption appelée communément "la chkara". En d'autres mots le candidat achetait sa place dans la liste à coups de millions de dinars sonnants et trébuchants.

Cette pratique a gangrené la vie politique nationale et la "chkara" est devenue l'argument le plus consistant pour convaincre les états-majors politiques de certains partis politiques de choisir tel ou tel autre candidat et le classer en tête de la liste électorale. Au sein de certains partis, à l'exemple du FLN et du RND, c'était même devenue monnaie courante. L'affaire qui a défrayé la chronique, celle du sulfureux député FLN de Annaba, Baha- Eddine Tliba, a trouvé son épilogue dans les arcanes de la justice. Ce député a accusé les fils de Djamel Ould Abbès, alors secrétaire général du FLN, de lui avoir demandé 7 milliards de centimes pour qu'il soit placé en tête de la liste de la circonscriptions de Annaba. Tous ont été condamnés par la justice dans cette affaire qui a fait grand bruit et qui a levé le voile sur une pratique qui a outrageusement dévoyé l'action politique. **K. H.**

COUR D'ALGER Report du procès en appel du DG du groupe Ennahar

La cour d'Alger a décidé, lundi, de reporter au 1^{er} février prochain le procès en appel du directeur général du groupe médiatique *Ennahar*, Mohamed Mokaddem, dit Anis Rahmani, poursuivi pour enregistrement et diffusion d'une communication téléphonique qu'il a eue avec un officier supérieur de l'Armée. Le 15 novembre 2020, une peine d'emprisonnement de cinq (5) ans de prison ferme, assortie d'une amende de l'ordre de 100.000 DA a été prononcée par le tribunal de Bir-Mourad-Raïs à Alger, à l'encontre du directeur général du groupe *Ennahar*. Le procureur de la République près le tribunal de Bir-Mourad-Raïs avait requis une peine de 10 ans de prison ferme et une amende de 100.000 DA.

SAÏD CHANEGRIHA, GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE : L'Algérie "tenace face aux ennemis d'hier et d'aujourd'hui"

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a affirmé, lundi à Béchar, que l'Algérie, "grande et forte" de par son histoire et sa géographie, méritait que son Armée "se place toujours à la hauteur des défis actuels", notamment dans les "conditions d'instabilité" que connaît la région, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"C'est un grand honneur pour l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) de s'élever au rang des dépositaires du legs des chouhada et d'être à la hauteur des exigences du devoir national, de la responsabilité de défense de la patrie, de la préservation de son unité, de la protection de ses richesses et de la sauvegarde de sa souveraineté, notamment dans les conditions d'instabilité que connaît notre région", a affirmé le général de corps d'Armée, à l'issue d'un exercice tactique avec munitions réelles, intitulé "Al-Hazm 2021", qu'il a supervisé dans la 3^e Région militaire, et qui s'inscrit dans le cadre de l'évaluation de la première phase du programme de préparation au combat au titre de l'année 2020-2021.

En effet, "l'Algérie grande et forte, de par son histoire et sa géographie, tournée vers

un avenir qui s'élève à la hauteur de cette histoire et de cette géographie, mérite que son Armée soit constamment à la hauteur de ces enjeux auxquels elle fait face aujourd'hui, et qu'elle demeure éternellement libre et souveraine, et tenace face aux ennemis d'hier et d'aujourd'hui", a-t-il souligné.

Intervenant lors d'une rencontre avec les personnels des unités ayant exécuté l'exercice, pour les féliciter pour les efforts consentis lors de la préparation et l'exécution de cet exercice tactique avec munitions réelles, dont les résultats étaient probants, traduits par la précision des tirs avec les différentes armes, le général de corps d'Armée a mis en avant "l'importance de ces efforts qui visent à développer l'expérience au combat, à consolider les connaissances et les aptitudes et à conférer la synergie et la complémentarité à l'action collective", précise le communiqué.

A ce propos, le chef d'état-major de l'ANP a indiqué : "Je suis entièrement convaincu que les efforts que nous déployons lors de l'exécution de ces exercices tactiques, ayant pour objectif de développer l'expérience au combat, de consolider les connaissances et les aptitudes et de conférer la synergie et la complémentarité à l'action collective, au sein du corps de bataille de l'ANP, sont des efforts visibles

sur le terrain et leurs résultats sont palpables, tant au plan d'aguerrissement opérationnel qu'au plan de disponibilité au combat de nos Forces armées, toutes composantes confondues et ce, grâce à l'application totale et efficace sur terrain des programmes de préparation au combat et de lutte contre le terrorisme, comme en témoignent les résultats obtenus dans ce domaine".

Auparavant, le général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, a suivi un exposé présenté par le général-major Mustapha Smaili, commandant de la 3^e Région militaire, puis un exposé sur l'exercice, présenté par le commandant du secteur opérationnel Sud-Tindouf.

Cet exercice tactique, exécuté avec munitions réelles, a pour but de "tester la disponibilité au combat des unités du Secteur, outre l'entraînement des Commandants et des états-majors à la conduite des opérations, le développement de leurs connaissances en matière de planification, de préparation, d'organisation et d'exécution et les mettre en conditions de guerre réelle", a expliqué le ministre de la Défense nationale dans son communiqué.

Au champ de tir, le général de corps d'Armée "a suivi de près les actions de combat exécutées par les unités engagées, en commençant par celles exécutées par

l'aviation devancée par un avion de reconnaissance, jusqu'à la participation des unités des Forces Terrestres toutes armes confondues".

L'exécution de cet exercice "a été marquée, dans tous les étapes, par un professionnalisme et un niveau tactique et opérationnel élevés, reflétant l'efficacité des actions exécutées tant au plan de la planification que de l'exécution sur le terrain, ainsi que les aptitudes des cadres en matière de montage et de conduite des différentes actions de combat et la maîtrise, par les personnels, des différents systèmes d'armes et équipements mis à disposition, ce qui a contribué grandement à la concrétisation des objectifs fixés", ajoute la même source. "Les avions de combat ont été ravitaillés en vol lors du déroulement de cet exercice. Il s'agit d'une opération minutieuse exécutée avec un franc succès, sachant que ce genre d'opérations requiert tant de performance et de perfection, ce qui reflète les grandes aptitudes et le professionnalisme des différentes composantes de l'ANP", a souligné le MDN.

"A l'issue de sa rencontre avec les personnels des unités ayant exécuté l'exercice, le général de corps d'Armée a procédé à l'inspection et au passage en revue des unités ayant exécuté cet exercice", a conclu le communiqué.

C. A.

OBTENTION DU PERMIS
DE CONSTRUIRE**Les walis instruits
de "débureaucratiser"
la procédure**

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a instruit les walis et les walis délégués de veiller au respect des délais de délivrance du permis de construire. Cette instruction est émise en guise de réponse aux nombreuses requêtes de citoyens et d'opérateurs économiques qui lui ont été adressées. "Des requêtes me parviennent régulièrement, émanant de citoyens et d'opérateurs économiques, concernant le non respect, par certaines communes et wilayas, des délais réglementaires d'instruction et de délivrance des actes d'urbanisme, particulièrement le permis de construire et ce, en dépit de la mise en place des guichets uniques, censés permettre la réalisation de gains d'efficacité dans le traitement des dossiers tout en réservant aux demandeurs une réponse plus prompte", lit-on dans la missive de Djerad. Soulignant que "la délivrance du permis de construire constitue un critère déterminant dans l'évaluation du climat des affaires à travers le monde", le Premier ministre rappelle aux responsables que cette lenteur bureaucratique "encourage les pratiques informelles et impacte négativement le secteur de la construction avec les conséquences que cela induit sur l'emploi, et porte préjudice à l'attractivité économique de notre pays". Djerad instruit les walis et les walis délégués d'engager, sans tarder, "une évaluation du fonctionnement des procédures actuelles (...) à l'effet de tirer les conclusions sur les dysfonctionnements à l'origine des retards enregistrés et d'arrêter les mesures à prendre, en vue d'assurer le respect des délais réglementaires". Djerad insiste également sur la mise en place, au niveau de chaque commune et sous la responsabilité du wali ou du wali délégué, d'un "dispositif informatisé, permettant dans une première phase, le suivi, par les demandeurs, de l'avancement de l'instruction de leur demande d'acte d'urbanisme". Enfin, le Premier ministre donne le feu vert pour les premiers responsables de wilayas d'"exercer [leur] autorité de contrôle et diligenter des missions in situ, autant que de besoin, particulièrement lorsque des requêtes des citoyens [leur] sont adressées".

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE
NATIONALE**Rencontre entre
Aït Ali Braham et le
président de la CAP**

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham, s'est entretenu, dimanche, avec le président de la Confédération algérienne du patronat (CAP), Mohamed-Nadir Bouabbes. L'entretien a concerné "les voies et moyens de développement de l'économie nationale notamment dans le domaine industriel", indique un communiqué du ministère. Lors de cette audience, qui s'est déroulée au siège du ministère en présence de membres de la Confédération algérienne du patronat, les deux parties ont "examiné les voies et moyens d'insuffler une dynamique économique, notamment au volet industriel", précise la même source. Le ministre a présenté un bref aperçu de la démarche du gouvernement ainsi que les différentes mesures prises pour atteindre cet objectif. De leur côté, les représentants de la CAP ont exposé une série de propositions dans ce sens, se disant "prêts à contribuer à la relance de l'économie hors hydrocarbures en adéquation avec le programme du gouvernement pour développer l'économie nationale notamment en son volet industriel", précise la même source.

R. N.

GROGNE DES SOUSCRIPTEURS AADL 2

7 longues années d'attente

La colère des souscripteurs AADL 2 est à son paroxysme. Ils comptent investir de nouveau la rue pour protester contre le retard accusé pour la remise de leur logement. 7 ans à attendre des appartements payés sans pouvoir les habiter.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les souscripteurs ne comptent plus lâcher prise. Après ces longues années d'attente, ils ne veulent plus écouter de promesses. Dans un communiqué rendu public à l'occasion de leur réunion devant le siège de l'AADL, il est indiqué que "le rassemblement des souscripteurs sera au rendez-vous chaque samedi pour protester contre le retard", ajoutant que "la politique de deux poids deux mesures et la bureaucratie ont rendu le dialogue impossible avec ceux qui sont chargés de résoudre ce problème". Les souscripteurs, qui se sont organisés dès 2019 à travers un comité national, restent fermes en revendiquant leurs logements à travers plusieurs sit-in de protestations. "Nous avons déposé des recours à maintes reprises et cela reste sans



espoir car l'administration ne veut plus nous écouter". Dans les faits, cela se traduit par des multiples correspondances entre ces derniers et les directions du logement. Mais à chaque fois, c'est la même réponse sans issue, martèlent-ils. "Nous voulons connaître les suites réservées à nos dossiers, nous avons payé toutes les tranches et nous sommes en règle vis-à-vis des engagements pris avec les autorités", soulignent-ils dans le communiqué. Les souscripteurs déplorent le fait que "leurs dossiers n'aient pas été ouverts par l'agence". Avec leurs nombreux recours tout le long de l'année 2020, les postulants à l'AADL 2 désespèrent de se faire entendre. Ils demandent "la levée du gel sur certains documents dont les fiches de paie

de 2013" estimant que ces "dernières ne sont pas valables du fait que certains ont eu des augmentations de salaires après cette période". L'autre point sur lequel ils insistent est celui de "l'exclusion de certains demandeurs qui faute de logements neufs ont dû restaurer leurs anciennes propriétés". Ces derniers sont à jour en ce qui concerne le paiement des dus et ne devraient pas être radiés des listes des futurs acquéreurs. Si la réponse définitive n'est pas donnée dans les prochains jours comme cela a été le cas pour les 55.000 propriétaires de l'AADL 2001, la tension risque de s'exacerber entre les deux parties. Il faut juste espérer que ce dossier soit rapidement finalisé par la tutelle.

F. A.

MARCHÉ AUTOMOBILE

Le rêve de posséder une voiture s'éloigne

PAR IDIR AMMOUR

Le rêve de posséder une voiture, pour la majorité des Algériens s'évapore, vu les prix qui ne cessent d'augmenter proportionnellement à la demande sur le marché parallèle. Qu'ils soient neufs ou d'occasion, c'est le même scénario à travers les sites spécialisés et les réseaux sociaux. Tous les marchés de vente de voitures sont fermés, comme mesure préventive de lutte contre la propagation du coronavirus. Lesdits marchés enregistrent un déficit total, sur le plan fonctionnel dont les répercussions se projettent négativement sur le plan économique, en amoindrissant la rentabilité de ce commerce. La crise économique pourrait même être encore plus dévastatrice que le virus lui-même. Cette crise multidimensionnelle a touché des millions de per-

sonnes. Jamais le marché n'a connu une telle crise ! Un marché qui n'obéit à aucune logique. L'importation automobile est au statu quo depuis déjà plusieurs mois. Les usines de montages sont à l'arrêt et les principaux acteurs comparaissent devant la justice pour corruption. Les agréments pour la reprise de l'importation de véhicules neufs, proposés par Ferhat Aït Ali, apaiseront-ils la situation? C'est le vœu des Algériens qui comptent désespérément sur cette reprise qui tardent à se mettre en pratique. Toutefois, ça ne pourrait pas être le cas, comme l'ont expliqué les spécialistes. Ils estiment qu'avec l'augmentation des coûts du fret international, les nouvelles taxes introduites dans la loi de finances et la valeur actuelle du dinar, les véhicules annoncés à l'importation seront hors de portée. Ils affirment que l'accès au véhicule importé

sera très difficile pour la classe moyenne, et il sera même un produit de luxe pour la majorité des familles algériennes. Ajoutez à cela, le petit nombre de concessionnaires qui ne peuvent pas fournir le nombre de voitures suffisant. Car, il demeure aussi que les quotas imposés pour les concessionnaires, qui sont, selon le ministre de l'Industrie, de 2 milliards de dollars au maximum, ce qui équivaut à une moyenne de 120.000 unités par an. Ces quotas sont loin de répondre à la demande du marché, estimée à 500.000 unités par an, ce qui va encore impacter les prix. L'octroi des premiers agréments provisoires pour les concessionnaires devait intervenir normalement cette semaine, mais rien ne se profile à l'horizon. Le ministre n'a-t-il pas de véhicule pour être au rendez-vous et honorer ainsi ses engagements ?

I. A.

YAZID BENMIHOUB, DG DE LA BOURSE D'ALGER :

"Assécher le cash dans le secteur informel"

PAR RIAD EL HADI

Accueilli, ce lundi, à l'émission *l'Invité de la Rédaction*, sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio algérienne, Yazid Benmihoub, DG de la Bourse d'Alger a assuré que la "Bourse d'Alger pourra jouer un rôle important dans le contexte économique actuel, caractérisé par la pandémie de la Covid-19".

"La Bourse d'Alger est au même niveau de concurrence dans le financement des entreprises avec le secteur bancaire", a-t-il affirmé. Selon l'invité de la rédaction, il s'agit de "sauvegarder l'outil de production et les postes d'emploi en produisant de la croissance économique. Au vu du contexte économique et l'avènement de la pandémie de la Covid-19, il y a un besoin énorme de trouver des ressources financières pour maintenir la croissance", a-t-il souligné.

Le DG de la Bourse d'Alger a expliqué que le "système de financement national est axé sur les banques qui financent plus de 90 % de besoins. Aujourd'hui avec la baisse drastique de liquidités et la raréfaction des ressources financières, la Bourse s'impose comme moyen important de financement", indique-t-il.

Pour redynamiser cet organisme, comptant cinq entreprises seulement, il faut encourager les entreprises algériennes à ouvrir leurs capitaux et recourir à ce mécanisme. Pour Yazid Benmihoub, il y a un grand potentiel financier, malheureusement entravé par le marché parallèle. "Il y a une grosse zone d'ombre qui est le marché informel et beaucoup d'acteurs trouvent leurs comptes dedans et évitent d'aller au marché formel", indique-t-il. La solution, selon lui, serait d'assécher graduellement le "cash" dans le secteur

informel, en allant vers la digitalisation du secteur économique et les transactions financières. Pour ce faire, il faut "d'emblée proposer des mesures d'accompagnement à l'instar des allègements fiscaux en faveur des entreprises affichant la volonté de s'introduire en Bourse". L'autre volet sur lequel il a été amené à s'exprimer est le rôle de la Bourse d'Alger dans le financement des startups. A ce propos, Yazid Benmihoub a annoncé un projet de création d'un marché dédié, exclusivement, à ce type d'entreprises avec certaines conditions. "Quand on parle des startups, on parle d'un haut niveau de risque, donc, il faut mettre les barrières pour protéger l'argent des épargnants", précise-t-il. Le même intervenant a rappelé qu'il existe un marché dédié à la PME au niveau de sa structure.

R. E.

VACCINS ANTI-COVID

Le professeur Senhadji explique les choix de l'Algérie



Le recours de l'Algérie à l'acquisition de plusieurs vaccins contre le coronavirus est une bonne décision, en prévision d'une éventuelle pénurie dans le monde, compte tenu de l'importante demande mondiale.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Lors de son passage en qualité d'invité du forum de la Radio nationale, le professeur Kamel Sanhadji a justifié ce choix de l'Algérie déclarant : "Nous sommes dans un état sanitaire urgent, ce qui nécessite l'acquisition de plusieurs vaccins contre Covid-19". Le président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire, le professeur Kamel Sanhadji, a ainsi expliqué le choix de l'Algérie porté sur l'acquisition de plusieurs vaccins anti-coronavirus, et de ne pas se limiter à un

seul vaccin.

En effet, il expliquera : "Si nous étions dans une situation sanitaire normale, choisir un seul vaccin aurait été mieux, compte tenu de l'homogénéité et de la standardisation des mesures en termes de stockage et de logistique".

Selon lui, le recours de l'Algérie à l'acquisition de plusieurs vaccins contre le coronavirus est "une bonne décision, en prévision d'une éventuelle pénurie dans le monde, compte tenu de la demande mondiale qui dépasse les milliards de doses", estimant à cet égard, que le vaccin, "quelle que soit son origine et sa qualité, formera les mêmes anticorps contre le Covid-19". Insistant sur l'importance de la vaccination, le professeur Kamel Sanhadji affirme que c'est "le seul moyen de briser la chaîne de transmission et de propagation du virus", précisant que les "vaccins ont contribué à réduire de 50 % le nombre de décès dus aux maladies infectieuses".

Concernant la campagne de vaccination le docteur Fourar, intervenant sur les ondes de la radio chaîne a fait savoir que "la stra-

tégie nationale de vaccination prévoit, entre autres, la formation des encadreurs de la campagne de vaccination qui débutera cette semaine, sachant que ces formateurs seront appelés à former, à leur tour, d'autres personnes au niveau local".

Il fera savoir que "le personnel de la santé sera la première catégorie de la population à en bénéficier, suivie des différents corps de sécurité, des citoyens âgés de 65 ans, puis des malades chroniques".

Pour rappel à ce jour plus de 94,4 millions de cas d'infection ont été enregistrés à travers le monde : la pandémie a fait au moins 2.022.740 morts dans le monde depuis sa découverte en Chine en décembre 2019, selon un comptage réalisé par l'AFP à partir de bilans officiels fournis par les autorités dimanche.

Les États-Unis demeure le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 397.494 décès. Ils sont suivis par le Brésil (209.847), l'Inde (152.274), le Mexique (140.241) et le Royaume-Uni (88.590).

R. R.

SENSIBILISATION SUR LE CORONAVIRUS À KHENCHELA Caravane médicale au profit des zones enclavées

PAR RAYAN NASSIM

Une caravane médicale de la Protection civile a pris le départ, lundi, vers les zones d'ombre de la wilaya de Khenchela. Le coup d'envoi de la caravane, qui sillonnera jusqu'au 22 janvier courant les zones d'ombre de l'ensemble des daïras de Khenchela, a été donné par le chef de l'exécutif local, Ali Bouzidi et le directeur de wilaya de la Protection civile, le commandant Abdelmalek Boubartakh.

La caravane médicale, organisée en collaboration avec les autorités locales et la direction de la santé et de la population (DSP), s'est dirigée en premier lieu vers les localités et les mechtas Aïn-Lahma, Bouzuak, Selanis, Tagout et Telalès, situées dans la commune de Babar, où le staff médical a assuré des consultations et soins médicaux aux habitants, et distribué

à des malades des médicaments.

Le médecin-commandant, Lamia Benzaim, a indiqué à l'APS que "l'initiative de la Protection civile s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant une meilleure prise en charge médicale des habitants des zones d'ombre".

Elle a relevé que les "habitants bénéficieront à domicile ou dans la clinique médicale itinérante de services médicaux et soins nécessaires, ce qui leur évitera tout déplacement vers les établissements hospitaliers".

Les habitants des zones enclavées seront sensibilisés, dans le cadre de cette caravane, sur "le danger de la propagation du coronavirus et les mesures préventives à mettre en œuvre pour lutter contre ce virus", a ajouté Mme Benzaim.

Aussi, elle a fait état de l'organisation,

dans le cadre de cette caravane médicale, d'une campagne de sensibilisation sur les dangers du monoxyde de carbone, notamment pour les habitants dont les foyers ont été récemment raccordés au réseau de gaz naturel.

Pour la réussite de cette caravane médicale, il a été procédé à la "mobilisation d'une clinique médicale itinérante, de quatre ambulances équipées de moyens médicaux modernes, un bus de transport", a fait savoir, le lieutenant Yazid Merghad de la cellule de communication et de l'information de la direction locale de la Protection civile.

Le staff médical est composé de "quatre médecins et 15 assistants accompagnés par des pompiers des différentes unités secondaires", a-t-il expliqué.

R. N.

PROTOCOLE SANITAIRE

Réouverture progressive des maisons de jeunes

Le ministère de la Jeunesse et des Sports a annoncé, dimanche dans un communiqué, la réouverture "progressive et sous contrôle" des maisons de jeunes à partir de lundi, dans le "strict respect" du protocole sanitaire relatif à la pandémie de coronavirus. "Suite au communiqué des services du Premier ministre relatif aux mesures de prévention au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19, daté du 14 janvier 2021, il a été décidé l'ouverture progressive et sous contrôle des maisons de jeunes, à partir de lundi 18 janvier 2021, dans le strict respect du protocole sanitaire adopté par le Comité scientifique de suivi de l'évaluation de la pandémie du coronavirus, en coordination avec le Centre national de la médecine du sport", a précisé la même source. "Les directeurs de la Jeunesse et des Sports au niveau des wilayas, ainsi que les associations de jeunesse sont chargés de veiller à l'application stricte du protocole sanitaire adopté", explique le communiqué du ministère de la Jeunesse et des Sports.

BILAN CORONA

259 nouveaux cas et 4 décès en 24 heures

Le bilan de l'épidémie de coronavirus au cours des dernières 24 heures en Algérie fait état de 259 nouvelles contaminations et malheureusement 4 nouveaux décès sont à déplorer. La situation sur le front de l'épidémie de coronavirus continue donc de s'améliorer, bien que le bilan des dernières 24 heures, présenté par le porte-parole du Comité scientifique du suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, le docteur Djamel Fourar, connaît une légère légère des contaminations.

Le décompte total de la pandémie depuis l'apparition en Algérie du premier cas de contagion au Covid-19, a atteint 104.092 cas. Le docteur Djamel Fourar ne manque pas de souligner, à chaque fois, que la situation épidémiologique exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique.

ALGÉRIE - ESPAGNE

Vers une ligne maritime entre Melille et Ghazaouet

Le gouvernement espagnol serait favorable au projet d'établir une ligne maritime directe reliant Melille, en Espagne, et le port de Ghazaouet dans l'ouest de l'Algérie à Tlemcen. En effet, les médias espagnols ont rapporté que l'opposition au Parlement de Melille ainsi que plusieurs organisations patronales et les hommes politiques locaux ont lancé une campagne pour établir une nouvelle ligne maritime entre Melille et le port algérien de Ghazaouet. Le président de la ville autonome Mellile, Edeardo de Castro, a rapporté que le ministre espagnol des Affaires étrangères a répondu à une question sur la mise en place de cette ligne maritime en disant que "compte tenu de l'impact important que cela aura sur l'économie de la ville, le gouvernement se félicite de projet." Edeardo de Aastro a également affirmé, "c'est une proposition importante qui, par l'impact qu'elle aura sur l'économie de Melille, intéresse le gouvernement espagnol, comme me l'a affirmé Madame la ministre qui s'est engagée à me tenir au courant les avancées de dossier".

R. N.

MIDI

VOYAGES NATIONALS D'INFORMATIONS



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

PENSÉE



Cela fait déjà 3 ans, le 19/01/2018 ce jour tragique que notre chère et regretté tante et mère **Mohammedi Talahadj Saliha**

nous a quittés à jamais, laissant derrière elle un vide immense que personne d'autre ne pourra combler.

Ton mari ldir tes sœurs, ton frère et tes enfants d'adoption qui t'aiment très fort et ne t'oublieront jamais et demandent à tous ceux qui t'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire.

Que Dieu Tout Puissant t'accueille en son vaste Paradis.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
HOPITAL MIXTE DE TINDOUF
NIF : 40801600003706900100

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°02/2021

La Direction de l'Hôpital Mixte de Tindouf lance un avis d'appel d'offres ouvert pour la fourniture de médicaments, produits pharmaceutique et autres produits destinés à la médecine humaine et dispositifs médicaux en 15 lots :

- Lot n° 01 : Pansements
- Lot n° 02 : Réactifs et produits de laboratoire et cts
- Lot n° 03 : Consommables de laboratoire et cts
- Lot n° 04 : Films et produits d'imagerie médicale et d'exploration
- Lot n° 05 : Produits et consommables pour hémodialyse
- Lot n° 06 : Consommables médicaux et chirurgicaux
- Lot n° 07 : Consommables non tissés
- Lot n° 08 : Consommables d'endoscopie
- Lot n° 09 : Consommables d'ostéosynthèses
- Lot n° 10 : Produits et consommables d'ORL
- Lot n° 11 : Produits et consommables pour ophtalmologie
- Lot n° 12 : Ligatures et sutures
- Lot n° 13 : Produits désinfectants
- Lot n° 14 : Produits antiseptiques
- Lot n° 15 : Produits dentaires

La participation au présent appel d'offre est ouverte aux soumissionnaires (Producteurs, importateurs, et distributeurs agréés par le ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière)

Les soumissionnaires peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de 3000,00 DA, versé au régisseur de l'hôpital mixte de Tindouf.

Le dossier complet de soumission doit être constitué en trois (03) offres séparées :

Dossier de candidature, offre technique et offre financière.

a) Le dossier de candidature contient:

- La déclaration de candidature (remplie, datée, signée et cachetée) ;
- La déclaration de probité (remplie, datée, signée et cachetée) ;
- Un (01) extrait de registre de commerce électronique ;
- Une copie de l'agrément délivrée par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière ;
- Une (01) copie du statut de la société, pour les sociétés ;
- Une (01) copie de la carte du numéro d'identité statistique (NIS) ;
- Une (01) copie de la carte ou de l'attestation du numéro d'identification fiscale (NIF) ;
- Une (01) copie certifiée par les services compétents de mise à jour des redevances vis-à-vis de la sécurité sociale (CASNOS) ;
- Une (01) copie certifiée par les services compétents de mise à jour des redevances vis-à-vis de la sécurité sociale (CNAS), conforme à la liste des employés déclarés dans la soumission ;
- Le casier judiciaire N°3, ayant moins de trois (03) mois, des soumissionnaires, lorsqu'il s'agit d'une personne physique, ou du gérant ou du Directeur Général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale ;
- Un (01) extrait de rôle, ayant moins de trois (03) mois, comportant la mention « néant » ou présentation d'un échéancier de paiement visé par les services compétents ;
- L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés ;
- Attestation de la domiciliation bancaire du soumissionnaire/ou le relevé d'identité bancaire (RIB) ;
- Certificat de solvabilité bancaire de l'année en cours ;

Une copie de l'attestation de revenu (c20) + copies des bilans des trois (03) dernières années (2017, 2018, 2019) ;

- Mémoire technique justificatif ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs, habilitant les personnes à engager l'entreprise, s'il y'a lieu ;
- Fiche de renseignement (jointe en annexe).
- Attestations de bonne exécution portant livraisons des produits de même nature ;
- Délai de livraison.
- Délai de garantie.
- Certificat de fabrication algérienne.
- Reçu de paiement des honoraires du cahier des charges.

b) L'offre technique contient:

- Le cahier des charges portant à la fin de la dernière page la mention manuscrite: « lu et accepté » signé par la personne habilitée à engager le soumissionnaire ;
- La déclaration à souscrire remplie, datée, signée et cachetée ;

c) L'offre financière contient :

- La lettre de soumission remplie, datée, signée et cachetée ;
- Le bordereau des prix unitaire rempli, daté, signé et cacheté ;
- Le détail quantitatif et estimatif rempli, daté, signé et cacheté.
- Le dossier complet de la soumission accompagné des pièces réglementaires en cours de validité devra être déposé auprès de la direction de l'hôpital mixte de Tindouf sise à hai ksabi Tindouf.

- Les offres techniques et financières et le dossier de candidature que devait être remise dans trois (03) enveloppe séparés et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme et ne portera que la mention : **Avis d'appel ouvert n° 01/2021 «La fourniture de médicaments, produits pharmaceutique et autres produits destinés à la médecine humaine et dispositifs médicaux en 15 lots» -A ne pas ouvrir -** La date limite de dépôt de l'offre est fixée à trente (30) jours, à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre qui correspond au dernier jour du délai de préparation des offres de 08h à 12h.

L'ouverture des offres se fera en séance publique le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 14 heures au siège de la direction de l'Hôpital Mixte de Tindouf sis Hai Ksabi Tindouf.

Si le jour d'ouverture des plis coïncide avec des jours fériés ou de repos hebdomadaires légaux (vendredi - samedi) l'ouverture sera reportée au premier (1er) jour Ouvrable qui suit à la même heure et à la même adresse.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le présent avis tiendra lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis.

MIDI AUTO

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

Les discussions en bonne voie avec les Allemands afin d'établir un projet industriel

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali, intervenant dans l'émission "L'invité du matin", sur les ondes de la Chaîne 1 de la Radio nationale, a fait savoir que le gouvernement mène des discussions avec des constructeurs automobile mondiaux afin de lancer les bases d'une véritable industrie automobile pour les voitures utilitaires et de tourisme en Algérie. Dans ce sens, M. Aït Ali a précisé que les négociations sont en bonne voie avec les Allemands.



IMPORTATION DE VOITURES NEUVES

**Les dossiers des concessionnaires
à l'étude au ministère de l'Industrie**

DÉFICIT EN VÉHICULES POUR ÉQUILIBRER LE MARCHÉ EN ALGÉRIE

L'avis de l'expert Aymen Cheriet

L'expert en automobile Aymen Cheriet s'est exprimé le 29 décembre sur le marché des voitures en Algérie. Il a notamment déclaré que le marché automobile manque fortement de véhicules.

En effet, l'expert en automobile, Aymen Cheriet s'est manifesté le 29 décembre. Il a notamment énoncé que le "marché des voitures en l'état actuel en Algérie n'est pas assez fructueux et que par conséquent il manque considérablement de véhicules sur le marché national". Le spécialiste estime le manque en question à un demi-million de voitures. C'est ce dont fait état le quotidien arabophone *El Chaâb*.

En outre, le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali, s'est exprimé le 28 décembre dernier sur l'importation des voitures d'occasion de moins de 3 ans en Algérie. Il a notamment affirmé que "cette activité n'était pas favorable au développement économique du pays". Il pense donc qu'il est "préférable de geler ou d'arrêter cette activité".

Et c'est justement dans ce même sillage qu'Aymen Cheriet s'est exprimé. Il n'est pas tout à fait d'accord avec les propos du ministre. Et pour cause, l'expert estime que "l'obtention de



licences d'importation initiales conformes au cahier des charges pourrait contribuer avantageusement dans le marché des voitures en Algérie". Il a ainsi confié que cette démarche "permettrait d'éliminer le problème de pénurie de voitures".

Cela permettra par la même occasion de modérer les prix très élevés des automobiles de 30 %, selon les propos de Cheriet. Toutefois, le responsable encourage fortement l'épanouissement de l'industrie automobile en Algérie. Il voit alors en l'importation des voitures une "stratégie- pansement qui pour-

rait atténuer la crise en attendant d'avoir une industrie automobile bien plus vigoureuse". C'est en tout cas ce que rapporte le quotidien susmentionné. Ainsi, l'expert Aymen Cheriet s'est exprimé sur le nombre de voitures qui manquent pour équilibrer le marché en Algérie. Il a alors confié que "le marché actuel manque d'environ un demi-million de véhicules pour être stabilisé".

Cependant, "l'obtention des licences ne verra pas le jour avant six mois à la suite du début des démarches par le ministère de l'Industrie", selon Aymen

Cheriet. Il a expliqué ce retard par la "complexité des procédures". Celles-ci sont notamment liées à l'adaptation du registre du commerce, des crédits bancaires et de l'approbation finale.

Par ailleurs, le même orateur déclare que "l'importation de voitures d'occasion est nécessaire. Elle permettra donc pour les citoyens algériens d'acquérir des véhicules à des prix raisonnables. Cela servira en attendant d'avoir une vraie industrie automobile qui peut prendre au moins 24 à 26 mois pour se concrétiser", conclut la même source.

concrétisée, étant incomplets et ne répondant pas aux exigences du cahier des charges pour les concessionnaires automobiles, nous avons demandé aux opérateurs concernés de compléter leurs dossiers".

Le ministre estime, encore une fois, que le marché des voitures "n'est pas une priorité" pour le gouvernement, d'autant plus que c'est l'industrie automobile qui constitue la priorité, en ce sens qu'actuellement, l'on focalise sur l'établissement d'une industrie en la matière.

Pour ce faire, M. Aït Ali a fait état de l'existence de discussions avec les Allemands, concernant une relance de "véritables industries" pour les véhicules touristiques et utilitaires.

RENAULT ALGÉRIE Don de 12 véhicules à usage pédagogique au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels



Au centre livreur de Renault Algérie à Chéraga, s'est tenue la remise de 12 véhicules de marque Renault et Dacia, dans le cadre d'un don fait par Renault Algérie au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Yahia Khelout, directeur qualité client de Renault Algérie et Salim el Hassar, directeur de Renault Algérie Académie ont eu le plaisir d'accueillir Mourad Nacib, directeur de la formation continue et des relations intersectorielles, Hakim Izroug, directeur de développement et de la planification et Madame H. Allouache sous-directrice des Relations intersectorielles, pour échanger en cette occasion, sur leur volonté respective de consolider cette belle collaboration.

A travers e partenariat avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Renault Algérie confirme son engagement RSE (Responsabilité sociétale en entreprise), dans l'objectif d'accompagner le développement de la formation dans le domaine de la maintenance automobile. Dans ce cadre, un don de 12 véhicules de technologie récente et non destinés à la vente, ont été mis à la disposition de 12 établissements de formation professionnels se situant à Alger et Médéa.

Grâce à ce support pédagogique, Renault Algérie contribue ainsi, au perfectionnement des formateurs du secteur de la formation professionnelle, sur les technologies développées par Renault Algérie, mais aussi, à l'amélioration des ateliers pratiques dans les spécialités de mécanique automobile.

La formation est un des piliers des engagements RSE de Renault Algérie, au même titre que la solidarité et la sécurité routière. A ce titre, ce partenariat avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, ne peut que renforcer la volonté de Renault Algérie de contribuer au développement du secteur et du savoir-faire automobile, notamment dans le service après-vente. Il est important de rappeler que Renault Algérie se veut être une entreprise responsable et citoyenne, au plus proche des attentes de ses différentes parties prenantes.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

Les discussions en bonne voie avec les Allemands afin d'établir un projet industriel

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali, intervenant dans l'émission sur les ondes de la Chaîne 1 de la Radio nationale, a fait savoir que le gouvernement mène des discussions avec des constructeurs automobiles mondiaux afin de lancer les bases d'une véritable industrie automobile pour les voitures utilitaires et de tourisme en Algérie. M. Aït Ali, a précisé que les négociations sont en bonne voie avec les Allemands.



En effet, pour le ministre de l'Industrie, le marché de la concession automobile ne figure pas, pour l'instant, parmi les priorités du gouvernement dans le secteur industriel. Mais la priorité réside dans l'industrie de l'automobile. M. Aït Ali a précisé que la "commercialisation des voitures en Algérie se ferait en

fonction des capacités financières et des besoins de base du pays".

Par ailleurs, Ferhat Aït Ali a confirmé le maintien des dispositions des cahiers des charges sans modifications ni intention de révision de ses dispositions, dans ce contexte, le ministre a démenti catégoriquement l'information faisant état d'une modification liée à la construction automobile,

qui concerne la suppression de l'exigence de la chaîne d'emboutissage.

Pour rappel, lors de la rencontre qui a réuni le ministre de l'Industrie et Alfonso Sancha Garcia, le représentant du Groupe Volkswagen pour la région de l'Afrique du Nord, vice-président de la compagnie espagnole Seat, filiale de Volkswagen, Ferhat Aït

Ali a affirmé la volonté du groupe automobile d'établir un projet industriel en Algérie conformément à la nouvelle approche de construction automobile, il a fait savoir également qu'un groupe de travail sera formé pour entamer l'étude de la concrétisation réelle d'un projet industriel en Algérie avec le groupe Volkswagen.

IMPORTATION DE VÉHICULES DE MOINS DE 3 ANS

La mesure demeure "inapplicable"

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali Braham, a réitéré lundi passé que la mesure, relative à l'importation de véhicules d'occasion de moins de 3 ans et prévue par la loi de finances 2020, demeurerait "inapplicable" sur le terrain, en l'absence de texte réglementaire.

Invité de la Radio nationale Chaîne I, M. Aït Ali a indiqué que "le dossier de l'importation des véhicules d'occasion de moins de 3 ans, n'a été ni reporté, ni même suspendu", soulignant que l'article 110 de la loi de finances 2020, qui prévoit cette mesure, n'est pas applicable sur le terrain, et a besoin d'un texte d'application. "J'ai expliqué au niveau de l'Assemblée populaire nationale (APN), les raisons qui empêchent



l'application de cette mesure et comment cette dernière entrave l'économie nationale", a-t-il ajouté avant de rappeler que l'importation des véhicules coûte au Trésor public, près de 3 Mds USD annuellement. "Nous devons déterminer les priorités du pays et du citoyen, loin de

l'égoïsme et de la logique d'après moi, c'est le déluge", a-t-il insisté.

Le ministre a, en outre, indiqué que les services du ministère ont reçu 180 demandes d'importation de véhicules, mais, a-t-il ajouté, "vu que la majorité de ces dossiers ne peut être

TRANSPORT

Détails de la reprise du transport ferroviaire inter-wilayas

Suite à la décision de reprise progressive et contrôlée du transport inter-wilayas par train, la SNTF vient de faire une communication informant son aimable clientèle de la reprise des activités des trains voyageurs, régionaux et grandes depuis hier lundi 4 janvier 2021, à l'exception des trains couchettes auxquels le protocole sanitaire ne peut être appliqué.

La reprise des trains est annoncée à partir de demain 4 janvier 2021 par la SNTF, les trains circuleront entre 6h du matin et 18h, en prenant en considération les horaires du confinement partiel à domicile (20h-5h du matin) dans les wilayas concernées. Voici la liste des lignes concernées par la reprise :

• Oran/Alger - Alger/Oran



• Oran/Chlef - Chlef/Oran
• Oran/Relizane - Relizane/Oran
• Oran/Saïda - Saïda/Oran
• Oran/Bechar - Béchar/Oran
• Oran/Tlemcen - Tlemcen/Oran
• Tlemcen/Maghnia - Maghnia/Tlemcen

• Oran/Aïn Témouchent - Aïn Témouchent/ Oran
• Aïn Témouchent/Beni Saf - Beni Saf /Aïn Témouchent
• Oran/Sidi Bel Abbès - Sidi Bel Abbès/Oran
• Oran/Arzew - Arzew / Oran

• Annaba/Sidi Amar - Sidi Amar/Annaba
• Souk Aras/Sidi El-Hemissi - Sidi El-Hemissi /Souk-Aras
• Annaba/Berrahal - Berrahal/Annaba
• Annaba/Chihani - Chihani/Annaba
• Alger/Béjaïa - Béjaïa/ Alger
• Alger/Chlef - Chlef/ Alger
• Beni Mansour/Béjaïa - Béjaïa/ Beni Mansour

Les horaires de départ et de retour peuvent être consultés sur le site web de la SNTF (www.sntf.dz) et sur les plateformes des réseaux sociaux de l'entreprise.

La SNTF appelle, par ailleurs, ses chers clients à respecter scrupuleusement les consignes sanitaires et les mesures de distanciation sociale.

IMPORTATION DES VOITURES NEUVES

Les dossiers des concessionnaires à l'étude par le ministère de l'Industrie

Lors de son passage dans l'émission "L'invité du matin", sur les ondes de la Chaîne 1 de la Radio algérienne, le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali, s'est exprimé sur le sujet de l'importation de voitures neuves, en confirmant que les dossiers soumis par les agents potentiels sont actuellement à l'étude par le ministère de l'Industrie.

Concernant l'importation des voitures neuves, l'invité du matin a indiqué que ses services ont reçu, jusqu'à présent, quelque 180 dossiers d'agents potentiels, y compris des dossiers irréalisables sur le terrain en raison de leur incompatibilité avec le cahier des charges ou bien à cause du manque de documents nécessaires. Dans ce sens, le ministre de l'Industrie a fait savoir que son département a déjà contacté les agents pour compléter leurs dossiers conformément aux conditions fixées par la réglementation



en vigueur. En revanche, M. Ferhat Aït Ali a précisé qu'"aucune date n'a été fixée pour révéler la liste des concessionnaires, et que l'opération de traitement des dossiers relatifs à l'activité d'importation de voitures neuves se déroule conformément aux conditions du cahier des charges sans modifica-

tions ni intention de révision de ses dispositions". Cela signifie que la condition relative à la propriété obligatoire des espaces d'exposition, dont la superficie ne doit pas être inférieure à 1.000 mètres carrés et qui a fait l'objet de critiques de la part de plusieurs candidats, est toujours mainte-

nue.

Enfin, selon le ministre, il "n'existe pas d'opérateurs dans l'importation de voitures multimarques, car la présence de concessionnaires multimarques ne coïncide pas avec les cadres juridiques".

Campagne de rappel chez Toyota Algérie

Toyota Algérie annonce le lancement d'une nouvelle opération "service après-vente" et ce dans le cadre du suivi permanent des campagnes de rappel lancées par Toyota Motor Corporation.

Cette opération consiste à déceler les véhicules qui nécessiteraient éventuellement des remplacements de certaines pièces qui auraient subi des améliorations par le constructeur, même si quand bien même ces véhi-

cules sont en dehors de la période de la garantie. Ces campagnes sont menées de manière régulière par les différents constructeurs automobiles mondiaux, notamment Toyota Motor Corporation, qui les conduit localement par le biais de Toyota Algérie de façon totalement gratuite, dans un souci de toujours mieux servir sa clientèle.

De ce fait, et afin d'approcher l'ensemble ses clients, incluant ceux

qui n'ont pas eu la possibilité de visiter les ateliers, cette opération est amenée à être conduite dans différents lieux en dehors des structures de l'entreprise (stations-service, centres commerciaux...).

Une opération pilote lancée sur la wilaya d'Alger en partenariat avec l'entreprise Naftal se tient au niveau de la station de services de Chéraga. D'autres stations à travers le territoire national seront concernées dans un

avenir proche. Par ailleurs, Toyota Algérie tient à informer sa clientèle que toute information récoltée par l'agent de Toyota Algérie présent au niveau de la station de services, est considérée strictement confidentielle et ne sera utilisée que dans le cadre des activités Service après-vente afin de mieux servir nos clients.

Tesla présent sur le marché indien en 2021

Dans le cadre du développement de Tesla, le constructeur automobile américain s'apprête à débarquer sur le marché indien et prévoit de vendre ses véhicules, avant d'éventuellement envisager l'implantation d'un nouveau centre de production dès l'an prochain, selon Elon Musk et le ministre indien des Transports. Selon le ministre indien des Transports, Nitin Gadkari, interrogé par le quotidien *The Indian Express*, Tesla se lancera en Inde dès début 2021. Il a aussi laissé entendre que la firme d'Elon Musk devrait commencer par y vendre ses véhicules électriques, avant d'éventuellement envisager l'implantation d'une ligne d'assemblage sur place, en fonction de la demande sur ce marché. Le milliardaire avait annoncé sur Twitter son intention de se positionner en Inde. La date précise est encore inconnue, mais



Elon Musk a précisé que ce serait bien en 2021, mais pas au mois de janvier. Dans un premier temps Tesla devrait commercialiser la Model 3, qui est plus adaptée aux moyens financiers locaux, avec des prix commençant à partir de 74.000 dollars, ou 5,5 millions de roupies indiennes, soit le double de son prix en Amérique.

L'Inde est l'un des marchés les plus prisés dans de nombreux domaines, notamment la technologie. Ainsi, le gouvernement indien a mis en place

des programmes destinés à encourager l'acquisition de voitures électriques dans le but de réduire la dépendance vis-à-vis du pétrole. Delhi a déjà annoncé un plan de soutien de 4,6 milliard dollars destiné à favoriser les véhicules électriques, à travers l'implantation des usines de production des batteries de voitures électriques localement, dans l'objectif d'électrifier 100 % de son parc automobile dès 2030.

LDF-2021 Annulation de la taxe sur les véhicules automobiles et engins roulants

La loi de finances 2021 vient d'annuler la taxe sur les véhicules automobiles et engins, instaurée par la précédente loi de finances 2020. La taxe annuelle sur les véhicules automobiles et engins roulants, instituée par la loi de finances 2020 et collectée par les compagnies d'assurances vient d'être abrogée par la loi de finances 2021. Pour rappel, la taxe était payable une fois par an lors de la souscription du contrat d'assurance et à hauteur de 1.500 DA pour les véhicules de tourisme et 3.000 DA pour les autres véhicules et engins roulants.

ORAN, CULTURE DU COLZA

Lancement d'une première expérience



L'expérience, dont le coup d'envoi a été donné en présence du responsable de l'union de wilaya de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), vise à sensibiliser les agriculteurs sur l'importance d'inclure de nouvelles variétés de céréales...

PAR BOUZIANE MEHDI

Une première expérience de culture de colza dans la commune de Boutlélis, à Oran, a été entamée jeudi 24 décembre, a annoncé la subdivision agricole de cette daïra. En marge d'une journée de vulgarisation sur les grandes cultures organisées dans l'exploitation, le chef de la subdivision agricole relevant de la direction des services agricoles d'Oran, Kherif Maaraf, a indiqué que "les graines de colza sont plantées sur une surface d'un demi hectare dans un champ

expérimental de l'exploitation agricole Dennouni-Sid-Ahmed", précisant qu'un rendement entre "15 et 20 quintaux de colza par hectare peut être réalisé" et soulignant que "l'expérience menée en collaboration avec l'Institut technologique des grandes cultures de Sidi Bel-Abbès vise à sensibiliser les agriculteurs sur les avantages de cette culture, notamment l'extraction d'huiles végétales naturelles et la transformation du reste en aliment de bétail, ainsi que la fourniture de nourriture aux abeilles durant la période de floraison et l'aération des sols".

Selon l'APS, dans le cadre de cette rencontre de vulgarisation, à laquelle ont participé des responsables de la direction des services agricoles, de la chambre d'agriculture, de la coopérative de céréales et de légumes secs d'Oran et de la station régionale de protection végétale de Misserghine et d'agriculteurs, une autre expérience de culture d'une dizaine de variétés de céréales (orge, blé dur et tendre) sur des carrés répartis sur une superficie d'un hectare a été entamée concernant

dans ce champ expérimental. M. Maaraf a fait savoir que "l'expérience vise aussi à sensibiliser les agriculteurs de la région sur l'importance d'inclure de nouvelles variétés de céréales dans leurs activités pour avoir plus de rendement et améliorer la production en termes de quantité et de qualité", précisant qu'il s'agit de "dix nouvelles variétés dont trois variétés d'orge, quatre de blé tendre et trois autres de blé dur et rappelant que les acteurs de la filière céréalière des régions de Misserghine et Boutlélis adoptent actuellement entre deux ou trois variétés de céréales".

Les services agricoles en coordination avec la chambre d'agriculture d'Oran ont, à l'occasion de cette journée de vulgarisation, souligné que cette expérience "permettra aux agriculteurs des régions de Misserghine et Boutlélis d'introduire dans leur activité agricole des variétés d'orge, de blé tendre et de blé dur, qui rapportent davantage lors de la prochaine campagne agricole".

B. M.

ALGER, NON RESPECT DU PROTOCOLE SANITAIRE

Fermeture de plusieurs activités commerciales

Les services de contrôle sanitaire de la wilaya d'Alger ont procédé à la "fermeture de 18.000 commerces, de 7 marchés communaux et de 15 centres commerciaux dans la capitale depuis le début de la pandémie de Covid-19 pour non respect des mesures sanitaires mises en place dans le cadre du protocole de lutte contre sa propagation", a indiqué, jeudi 24 décembre, le wali d'Alger, Youcef Cherfa lors de la présentation du bilan annuel de son administration, au cours d'une session ordinaire de l'assemblée populaire de wilaya

Evoquant les contrôles effectués au niveau des gares routières, en coordination avec les services de sécurité, pour vérifier le respect du cahier des charges et du protocole sanitaire mis en place dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie,

le wali d'Alger a fait savoir que sur "273 opérateurs contrôlés, 32 ont été sanctionnés et 109 ont reçu des mises en demeure, avec la mise en fourrière de 8.400 véhicules".

Abordant par ailleurs, le programme de solidarité avec des chefs de famille, professionnels et opérateurs dans le domaine du transport inter-wilayas, M. Cherfa a fait savoir qu'il "est réparti en deux opérations, au profit de quelque 29.856 chefs de famille impactés par la pandémie".

Plus précis, le même responsable a dit que le "nombre des bénéficiaires au titre de la 1^{re} opération relative au versement d'une allocation de 10.000 DA, s'élevait à près de 50.000 familles".

Quant à la 2^e opération, elle porte sur le versement de la 1^{re} tranche de l'allocation de 30.000 DA et qui

représente un seul mois, au profit de 4.730 bénéficiaires, ainsi que sur le versement de 3 tranches (soit 3 mois) de l'allocation de 10.000 DA au profit de 683 chauffeurs et receveurs de bus de transport de voyageurs inter-wilayas". Le wali a, d'autre part, fait état de la mobilisation par la wilaya, de 19 unités de santé dédiées à la prise en charge des malades au niveau de 19 établissements hospitaliers, avec un total de 1.980 lits et de 218 centres de réanimation.

Outre la réalisation de 1.540 tests de dépistage du nouveau coronavirus au profit des fonctionnaires et travailleurs de la wilaya d'Alger et des circonscriptions administratives, plus de 77.000 opérations de désinfection ont été menées au niveau de toutes les communes.

APS

MOSTAGANEM

Remise prochaine des clés de 12.000 logements LPL

Les clés de 12.000 logements publics locatifs (LPL) seront remises, prochainement, à leurs bénéficiaires de différentes communes de la wilaya de Mostaganem.

Le quota est composé de 12.000 logements sociaux, dont les listes des bénéficiaires ont été affichées dernièrement dans les différentes communes et se trouvent actuellement au niveau des commissions de recours pour trancher définitivement cette question dans les tout prochains jours.

Concernant la formule des logements promotionnels aidés (LPA), un grand programme est en cours de réalisation, des listes de bénéficiaires ont été affichées récemment et se trouvent actuellement au stade des recours.

La wilaya de Mostaganem fait face à un problème d'assiettes foncières pour la réalisation de projets de logements, en raison de la nature juridique des terres, qui sont généralement agricoles, forestières ou près de la côte, ce qui a engendré la non-domiciliation. Une commission multisectorielle a été installée, dernièrement, pour étudier les solutions possibles afin de trouver des sites pour ces logements, dont notamment la possibilité de les transférer vers une nouvelle zone d'extension urbaine à El-Hachem. La moitié du programme inscrit dans le cadre de l'aide à l'habitat rural n'a pas été concrétisée, pour la même raison, à savoir la non-disponibilité d'assiettes foncières, ce qui représente un véritable handicap pour le nouveau quota dont la wilaya a bénéficié, soit 350 aides.

Les autorités locales ont distribué, cette année, 5.056 logements dont 2.000 de type location-vente et 1.514 LPL, ainsi que 1.028 décisions d'aide à l'habitat rural.

BATNA

L'ANP participe à la campagne de reboisement

Des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) ont participé, vendredi 25 décembre, à la campagne de reboisement, dans le cadre du programme national 2020/2021, au niveau de la zone de Zekak, dans la commune de Larbaa, dans la wilaya de Batna (5^e Région militaire). Sous le slogan "Qu'il le plante", cette opération s'est déroulée en coordination avec la conservation des forêts de la wilaya de Batna. Cette initiative vise à renforcer le lien Armée-Nation et à développer le sens de la sauvegarde de l'environnement dans la société.

Le coup d'envoi d'une campagne nationale de reboisement, dans le cadre de laquelle 250.000 arbres seront plantés à travers le territoire national, a été donné le 20 novembre dernier depuis la wilaya de Tipasa, à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre.

Quelque 3.800 hectares ont été ravagés dernièrement par des feux de forêt dans la wilaya de Tipasa, dont 820 hectares lors de la nuit du 6 au 7 novembre 2020, causant malheureusement la mort de deux personnes.

APS

SALON INTERNATIONAL DE L'EXPORTATION ET DE LA LOGISTIQUE 2021 À LA SAFEX DU 8 AU 10 FÉVRIER

Renforcer et établir de nouvelles collaborations

Le Salon international de l'exportation et de la logistique est très important pour les exportateurs algériens hors hydrocarbures, en ce sens qu'il permettra de dénicher des opportunités de partenariat et de coopération entre les opérateurs économiques et les différentes entreprises internationales présentes à l'évènement.

Sous le parrainage du ministre du Commerce, la Société d'ingénierie de l'innovation et de la prospective économique (Fnipec), en partenariat avec la chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) et l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex), a l'immense plaisir d'inviter les opérateurs intéressés à participer à la première édition du Salon international de l'exportation et de la logistique 2021 (International export & logistics exhibition 2021), qui se déroulera du 8 au 10 février 2021 au Palais des expositions Safex, Pins maritimes, Alger.

Le Salon de l'exportation et de la logistique internationale 2021 a pour objectifs essentiels d'améliorer le climat des affaires en se positionnant sur le marché national et sur de nouveaux marchés, plus particulièrement les marchés africain et européen, soulignent les organisateurs de ce salon dédié essentiellement à l'exportation et la logistique.

Ce Salon va permettre aussi aux acteurs dans les différents domaines d'exportation et intervenant dans la chaîne logistique et le transport de marchandises d'exposer leurs offres de services, en offrant une excellente opportunité pour renforcer ou établir de nouvelles collaborations aux différents opérateurs économiques, partenariats, et de prise de parts sur le marché local et international, ajoute cette même source.

Plus de 350 exposants nationaux (producteurs, industriels, transporteurs, exportateurs...), spécialisés dans l'agriculture, l'agroalimentaire, le machinisme agricole, l'emballage, la transformation du papier, la pharmacie et la parapharmacie, les cosmétiques, la chimie, le prêt-à-porter, l'électronique, l'électricité, l'électroménager, ainsi que les banques, les assurances, le transport, notamment la logistique, participeront à cette manifestation économique et commerciale pour sa première édition. S'agissant de la participation étrangère, elle sera représentée, notamment, par les pays d'Afrique, d'Europe et d'Amérique du Nord, États-Unis et Canada.



Les pays invités sont le Cameroun, la Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, République centrafricaine, République Démocratique du Congo, République du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Tunisie, Togo, Zambie, Zimbabwe (pour l'Afrique) ; l'Italie, Allemagne, Belgique, Espagne, Pologne, Suède, Royaume-Uni, Norvège, Suisse (pour l'Europe), les USA et le Canada, représentant l'Amérique du Nord.

L'Afrique sera présente en force alors que des experts et spécialistes algériens et étrangers auront pour mission d'animer des workshops et des conférences sur l'échange d'expertises et de vues en matière d'exportation et de logistique. Le Salon comprend aussi une journée d'affaires, B to B, dans le but de mettre en relation les participants, les producteurs, les exportateurs et les logisticiens afin de permettre l'établissement d'accords commerciaux entre l'Algérie, l'Afrique et l'Europe, indique l'organisateur.

Cette manifestation économique et commerciale vise également à encourager et à valoriser les efforts consentis par toutes les parties intéressées par la création de nouveaux marchés extérieurs pour les produits algériens, notamment en Afrique et ce, dans le cadre de la vision stratégique des pouvoirs publics en matière d'exportation.

L'Algérie compte une dizaine de ports de commerce qui sont par ordre d'importance : Béjaïa, Alger, Oran, Annaba, Djen-Djen, Skikda, Arzew, Ténès, Mostaganem, Ghazaouet, ces ports ont réalisé, en 2015, un trafic global de 133,44 millions de tonnes

(50,98 millions d'hydrocarbures) dont, en national, 56 millions de tonnes. Le trafic conteneurisé ne représente que 1,8 million d'EVP (conteneurs équivalent vingt pieds).

Lors d'une rencontre entre spécialistes et experts en logistique, Tewfiq Rahmouni, P-dg de Rail-Logistic (ex-Rail Transit), a souligné que "l'Algérie perd 5 à 6 milliards dollars en coûts logistiques dans les transactions à l'internationale. La faiblesse des infrastructures et des services logistiques impacte les coûts des produits livrés au client ou fabriqués/transférés en Algérie, d'un surcoût de 20 à 30%, au détriment de la compétitivité du produit algérien à l'international, nonobstant les autres éléments touchant à la capacité d'export du produit algérien comme la qualité, la conformité et le flux de paiement".

Selon les analystes et les observateurs internationaux, la pandémie de coronavirus entraînera des pertes de 5.000 milliards dollars pour l'économie mondiale, cette année. Ce sont là les estimations de l'agence de notation financière Fitch Ratings. Dans son analyse de la situation globale de l'économie mondiale, Fitch Ratings précise que l'industrie pétro-gazière perdra, à elle seule, quelques 1.800 milliards de dollars, soit près de 40 % du total. D'après une étude de Fitch Ratings, en 2020, la pandémie de coronavirus et l'effondrement des prix du pétrole qui en résulte devraient causer une perte de 1.800 milliards de dollars pour le secteur du pétrole et du gaz. Sachant que l'agence prévoit que les pertes totales pour l'économie mondiale seront de 5.000 milliards dollars, cela correspond à plus du tiers des pertes totales et fait de ce secteur le plus touché.

"La nature critique et coûteuse de l'extraction du pétrole et du gaz en

termes de revenus, de dépenses d'exploitation et d'investissements explique que ce secteur domine nos projections de pertes de revenus en 2020. C'est six fois plus que l'impact sur le secteur du commerce de détail par exemple", a noté Fitch Ratings. Par ailleurs, les revenus du segment de l'exploration et de la production devraient chuter d'environ 1.000 milliards de dollars pour s'élever à 1.047 milliards de dollars selon la société de recherche indépendante Rystad Energy.

A noter que Fitch Group, également appelée Fitch Rating, est une agence internationale de notation financière. Elle est considérée comme la 3e plus grande agence de notation du monde, derrière Moody's et Standard & Poors.

Par ailleurs, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit un rebond de la demande mondiale du pétrole de 5,5 millions de barils par jour (mb/j) en 2021, pour atteindre au total 97,2 mb/j.

Dans son rapport mensuel, l'AIE a indiqué que la demande mondiale a augmenté de 3,4 millions de barils par jour (mb/j) en juillet sur un mois, avec l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie et les vacances d'été dans l'hémisphère nord qui ont soutenu une progression de l'activité dans les transports.

"Toutefois, une seconde vague de cas de Covid-19 et de nouvelles restrictions de mouvement sont maintenant en train de ralentir la croissance de la demande", a-t-elle relevé.

S'agissant de l'année 2020, l'Agence a précisé que la demande mondiale est estimée à 91,7 mb/j, en chute de 8,4 mb/j par rapport à l'an dernier.

Evoquant des incertitudes liées à la pandémie, qui font du rééquilibrage du marché une "cible mouvante" pour les producteurs, l'AIE a jugé que les perspectives restent "fragiles" dans le contexte actuel.

"La trajectoire des infections à la Covid-19 est fortement orientée à la hausse dans de nombreux pays et les gouvernements resserrent les restrictions de mouvement de leurs citoyens", a-t-elle noté, prévoyant que les cours de l'or noir n'atteindront pas les 50 dollars le baril avant 2023.

De nombreux opérateurs économiques et exportateurs algériens, notamment ceux versés dans l'industrie agroalimentaire, se plaignent du manque de moyens logistiques pour placer leurs produits sur le marché international.

L'absence flagrante de moyens de transport, notamment les avions cargo, pénalisent ces entrepreneurs frustrés par l'anarchie et les négligences au niveau des réseaux de transport de marchandises pour le commerce extérieur.

R. E.

CENTRAFRIQUE

Les évêques condamnent les offensives rebelles

Les évêques de la République centrafricaine, réunis en assemblée plénière, ont condamné les offensives rebelles. Dans un communiqué signé par les neuf évêques du pays, ils félicitent les Centrafricains qui sont allés voter pour la présidentielle et dénoncent l'insécurité.

En Centrafrique, alors que des opérations militaires continuent au nord de la capitale, Bangui, pour déloger les rebelles de la Coalition des patriotes pour le changement (CPC) - coalition de groupes armés qui a annoncé marcher sur Bangui le mois dernier - des opérations dites de ratissage ont encore eu lieu, ce dimanche 17 janvier après midi. C'est dans ce contexte que les évêques du pays se sont réunis cette semaine. Les évêques de la République centrafricaine, réunis en assemblée plénière, ont condamné les offensives rebelles. Dans un communiqué signé par les neuf évêques du pays, ils félicitent les Centrafricains qui sont allés voter pour la présidentielle, le mois dernier, et dénoncent l'insécurité. Ils dénoncent également les divisions de la classe politique qui laisse le pays à la



"merci des prédateurs et des mercenaires", selon Monseigneur Nestor Désiré Nongo Aziagbia, évêque de Bossangoa, ville située à 300 kilomètres au nord de Bangui. "Aujourd'hui, le pays vit malheureusement aux dépens d'hommes politiques aigris, d'hommes politiques, je ne dirais pas corrompus mais nous ne sommes pas loin de cette réalité. Chacun cherche à asseoir son autorité, non pas pour le bien de la population, non pas pour le développement socio-économique

de la nation... on s'acoquine avec des personnes de toute moralité pour continuer à exploiter le pays. Dans tout cela, la population est prise en otage", dénonce-t-il. En Centrafrique alors que les groupes rebelles de la CPC continuent leur offensive dans différentes villes du pays, et face aux violences, une organisation s'occupe d'écouter les victimes. Il s'agit du centre des frères de la Charité qui se situe à Bimbo, quartier à l'ouest de Bangui.

NIGERIA

L'Armée dément la prise de sa base de Marte par des djihadistes

Ce week-end, des sources militaires avaient affirmé à nos confrères de l'Agence France Presse que cette base située dans le nord-est du Nigeria avait été attaquée et occupée depuis vendredi par des groupes djihadistes présumés affiliés au groupe État islamique en Afrique de l'Ouest, avant d'être reprise par une mission ce dimanche. L'État islamique en Afrique de l'Ouest avait même revendiqué cette attaque et assuré avoir tué sept soldats et en avoir capturé huit autres. Pour le général major John Enenche, coor-

dinateur des opérations de communication pour la défense, c'est une campagne de désinformation, cette base n'a jamais été occupée : "Nous sommes à Marte. Ils n'ont jamais pris cette position. À Marte, nous avons une position militaire que les jihadistes avaient l'intention d'attaquer. Nous avons eu l'information la semaine dernière, mercredi. Nous avons le renseignement et nous leur avons tendu une embuscade. Quand ils sont venus nous attaquer, nous les avons attaqués et bien sûr ils ont

répondu. Nos troupes au sol étaient appuyées par les forces aériennes. C'était à 6h vendredi soir. Nous avons mené un bon combat. Plusieurs d'entre eux ont été neutralisés, tués avec bien sûr un nombre de corps d'enfants qu'on ne peut pas compter. Voilà ce qui s'est passé. Et au moment où je vous parle, on est là-bas pour pousser notre avantage et prendre le contrôle de toute la zone. Le gouvernement de Borno nous a donné de l'aide à distribuer à la population et c'est ce que ferons ce lundi."

SOUDAN

Une cinquantaine de morts dans des affrontements

Le bilan est très lourd. Des affrontements tribaux et des attaques de milices au Darfour-Occidental, vaste région de l'ouest du Soudan, ont fait au moins 48 morts depuis samedi 16 janvier, selon un nouveau bilan publié dimanche par l'agence officielle soudanaise Suna, citant la branche locale du syndicat des médecins. Les violences, qui se poursuivent, ont également fait 97 blessés. Samedi, des affrontements ont opposé la tribu Al-Massalit aux nomades arabes à Al-Jineina, capitale de la région. Des milices armées favorables aux nomades

arabes ont ensuite attaqué la ville et plusieurs maisons ont été incendiées. Le Premier ministre, Abdallah Hamdok, a donné l'ordre d'envoyer une délégation de "haut rang au Darfour-Occidental pour suivre l'évolution de la situation", avait précisé samedi l'agence officielle soudanaise. Ces violences sont les plus meurtrières depuis la fin, le 31 décembre, de la mission de paix conjointe de l'Onu et de l'Union africaine au Darfour, un retrait qui avait fait craindre une escalade des violences dans cette vaste région. Le Darfour connaît une recrudescence

d'affrontements tribaux, qui ont fait quinze morts et des dizaines de blessés fin décembre. Pour lutter contre les insurgés, les autorités soudanaises avaient déployé les janjawids, une milice armée composée essentiellement de nomades arabes, accusés de "nettoyage ethnique" et de viols. Le gouvernement soudanais de transition, mis en place après la chute de Omar Al-Bachir en avril 2019, a signé en octobre un accord de paix avec plusieurs groupes rebelles, y compris au Darfour.

Agences

YÉMEN

150 morts en une semaine de combats à Hodeida

Quelque 150 éléments du mouvement Houthis et soldats progouvernementaux ont été tués en une semaine de combats au sud de la ville stratégique de Hodeida au Yémen, selon un bilan dévoilé lundi par des sources militaires et médicales. Le conflit qui oppose depuis 2014 les Houthis au gouvernement a plongé ce pays pauvre de la péninsule arabique dans la pire crise humanitaire au monde selon l'Onu.

Selon une source militaire progouvernementale, ces combats ont été provoqués par des attaques des Houthis, qui tiennent la ville portuaire de Hodeida (sud-ouest) et cherchent à étendre leur contrôle plus au sud où sont positionnées les forces loyalistes.

Les affrontements sont les plus violents depuis l'entrée en vigueur d'une trêve négociée par l'Onu en décembre 2018, ont rapporté des habitants, indiquant qu'ils n'avaient pas donné lieu à une avancée des Houthis.

"Le bilan des pertes des deux parties a atteint en une semaine environ 150 morts et 260 blessés", a déclaré un responsable des forces loyales au gouvernement.

Les combats ont baissé d'intensité lundi, après des affrontements violents samedi et dimanche.

Les forces progouvernementales "ont contré plusieurs assauts des Houthis, tuant 44 d'entre eux au prix de 27 morts dans leurs propres rangs", ont précisé deux autres sources au sein du pouvoir.

ÉTATS-UNIS

Le FBI contrôle les militaires avant l'investiture de Biden

Les agences américaines chargées de faire respecter la loi contrôlent les membres de la Garde nationale pour s'assurer qu'ils ne présenteront aucun risque le jour de la cérémonie d'investiture du Président Joe Biden, mercredi, a déclaré le général Daniel Hokanson. Après l'assaut meurtrier du Capitole le 6 janvier, quand des supporters du Président sortant Donald Trump avaient envahi le siège du Congrès, il est apparu que certains des manifestants avaient des liens - passés ou actuels - avec l'armée.

Le général Daniel Hokanson, qui dirige le Bureau de la Garde nationale, a été interrogé par CBS News pour savoir si les militaires avaient été contrôlés avant leur arrivée à Washington.

"En coordination avec le Secret Service et le FBI, tous les militaires qui sont arrivés ont été passés au crible", a répondu le général Hokanson. Militaires à tous les coins de rues, fils barbelés et imposants grillages... Joe Biden sera investi mercredi dans une capitale méconnaissable, transformée en camp retranché, après l'assaut meurtrier du Capitole le 6 janvier.

Quelque 25.000 membres de la Garde nationale ont été déployés dans la capitale. Dans une lettre récente aux troupes américaines, les chefs d'états-major ont affirmé que les émeutes du 6 janvier étaient "incompatibles avec l'État de droit" et ont demandé aux soldats d'"incarner les valeurs et les idéaux de la nation".

Agences

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 : NA HUSSEIN DEY

Dziri Billel à la rescousse

L'entraîneur Dziri Billel a été rappelé par la direction du NA Hussein Dey pour succéder à Nadir Leknaoui au moins jusqu'à la fin de cette saison, particulièrement difficile pour le Nasria.

PAR MOURAD SALHI

Les discussions entre les responsables du club algérois et le technicien Dziri Billel battent leur plein. Le désormais ex-entraîneur du CA Bordj Bou-Arréridj confirme que tout est fin prêt pour retourner au Nasria. "J'ai donné mon accord de principe pour diriger le Nasria", a indiqué Dziri Billel, confirmant que son retour au berceau "est sur la bonne voie".

Le technicien, âgé de 48 ans, a quitté le CA Bordj Bou-Arréridj pour insuffisance de résultats. Dziri Billel, sous une forte pression, a jeté l'éponge la semaine dernière à l'issue de la lourde défaite concédée dans le derby des Hauts-Plateaux face à l'ES Sétif (1-5), enfouissant un peu plus le club dans la crise.

Les Criquets, signalons-le, occupent actuellement la place de lanterne rouge du championnat avec 2 points seulement. Dziri Billel espère, à travers son départ, laisser sa place à un autre qui pourra, selon lui, provoquer le déclic tant attendu.

En difficulté ce début de saison, le Nasria a obtenu, vendredi dernier, sa première victoire (1-0) en championnat face à l'ASO Chlef. Dziri Billel qui connaît parfaitement bien la maison, en tant que joueur et même entraîneur, est appelé à sauver les meubles.

Ce retour en tant qu'entraîneur sera son 3^e passage après un 1^{er} mandat en



2015-2016 et un second en 2017-2018. Dziri Billel, qui a fait ses classes au NAHD, avait quitté les commandes techniques du Nasria suite à de fortes pressions des supporters.

Dziri Billel devrait faire son retour lors de la réception du NC Magra, à l'occasion de la 9^e journée, prévue le week-end prochain. L'entraîneur aura certainement du pain sur la planche. Après 6 journées de compétition, l'équipe est toujours menacée par le spectre de la relégation.

Un début de saison catastrophique, auquel les inconditionnels des Sang et Or ne s'attendaient pas. Dans une situation pareille, le Nasria a besoin d'un homme qui fait l'unanimité. Un rassembleur qui viendra remettre de l'ordre dans la maison et, du coup, remettre l'équipe sur rail.

Dziri Billel, aux yeux des spécialistes en la matière, semble bien avoir ce profil, lui qui a réussi un excellent parcours lors de son dernier passage au NAHD, en permettant à son équipe de réaliser une série de 22 matchs sans la moindre défaite et finir la saison sur le podium.

Maintenant, est-ce qu'il pourra rééditer cet exploit, Billel Dziri exige que tous les ingrédients soient réunis. "Il reste encore quelques détails à régler dans les prochaines heures avant d'officialiser mon engagement", a-t-il indiqué.

Ce dernier, selon l'actuelle direction du club, "n'aura certainement pas l'objectif de remporter le championnat, mais il sera question de sauver le club et surtout construire une équipe solide pour l'avenir".

M. S.

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Six joueurs algériens présents à Lyon

Le match opposant l'OL à Metz a permis aux Algériens de se faire la part belle, avec près de 6 détenteurs du passeport algérien convoqués. C'est finalement Metz qui l'a emporté, par un but à zéro.

La réception par l'Olympique Lyonnais du Football Club de Metz valait son pesant d'or. C'est que, pour la dernière rencontre de la 20^e journée de Ligue 1 Uber Eats, nombreux étaient les enjeux : Lyon, leader, pouvait récupérer sa première place ; Islam Slimani pouvait faire ses débuts sous ses nouvelles couleurs ; Djamel Benlamri pouvait disputer sa dernière rencontre avec Lyon, lui qui est annoncé en Arabie saoudite ; le FC Metz pouvait rebondir par l'intermédiaire de sa sensation Farid Boulaya, etc.

Finalement, c'est un joyeux mélange de toutes ces choses-là qui s'est produit sur la pelouse du Groupama Stadium. Le FC Metz, emmené par un



Frédéric Antonetti en pleine forme, a longtemps subi les assauts de Lyon, dans une rencontre extrêmement débridée, avant de répliquer à son tour.

Islam Slimani et Rayan Cherki sont rentrés à la 76^e minute tandis que Djamel Benlamri a rongé son frein sur le banc de touche. Alexandre Oukidja, côté messin, s'est montré intraitable dans les airs et particulièrement rassurant pour ses coéquipiers. Finalement, c'est par l'intermédiaire d'une récupération agressive suivie d'une magnifique passe décisive entre les deux

défenseurs centraux de Farid Boulaya que Metz a ouvert le score, à la 90^e minute, offrant à son équipe une victoire de prestige (0-1) et infligeant à Lyon sa première défaite en Championnat depuis le mois de septembre.

Grâce à cette victoire, Metz remonte à la 9^e place de Ligue 1 tandis que Lyon descend à la 3^e. Prochaine rencontre le 24 janvier pour l'Olympique Lyonnais via un déplacement dans le cadre du derby avec l'AS Saint-Étienne tandis que le FC Metz recevra le FC Nantes le même jour.

LIGUE 1

Mercato d'une semaine fin janvier

La Fédération algérienne de football (Faf) a annoncé l'ouverture d'une nouvelle période de transfert, du 25 au 31 janvier, pour les vingt clubs professionnels du Championnat national de Ligue 1. Selon la même source, cette nouvelle période d'enregistrement a été autorisée par la Fédération internationale de football (Fifa) en raison de la pandémie sanitaire.

Ainsi, les formations de la L1 pourront augmenter le nombre de licenciés seniors à 28, dont deux licences pour les joueurs étrangers. "Sont concernés par cette mesure : les joueurs algériens évoluant dans les Championnats étrangers et les joueurs étrangers selon la réglementation en vigueur concernant le nombre de joueurs étrangers par club", précise le même communiqué.

La Faf a indiqué également que les mutations entre clubs algériens seront strictement interdites et ce, dans le souci de sauvegarder l'intégrité de la compétition.

Par ailleurs, les joueurs qui n'ont pas été enregistrés dans les délais lors de la première période d'enregistrement peuvent être qualifiés. L'instance présidée par Kheireddine Zetch a précisé, enfin, que la période d'enregistrement de la fin de la phase aller sera maintenue et ses dates seront communiquées ultérieurement aux clubs professionnels de Ligue 1 par la Ligue de football professionnel (LFP).

ANGLETERRE

Encore une absence de Mahrez

Manchester City vient de remporter son huitième match d'affilée en un mois et fond littéralement sur la tête du Championnat en s'imposant sur le score de 4-0 face à Crystal Palace.

Guardiola a titularisé Gabriel Jesus dans l'axe, Sterling à gauche et David Silva à droite, laissant Mahrez sur le banc tout au long de la rencontre. Stones s'est offert un doublé et Sterling a clôt le score.

Deuxième à deux points de United, City compte un match en retard sur ses adversaires directs va le rattraper mercredi à domicile face à Aston Villa et aura l'occasion de prendre la tête de la Premier League.

Régulièrement aligné en début de saison en championnat, Mahrez n'a connu qu'une seule titularisation sur les six derniers matchs, restant à trois reprises sur le banc. Plus inquiétant, il ne s'est pas montré décisif depuis son triplé face à Burnley le 28 novembre dernier.

MR & MRS SMITH



21h00



Mr et Mrs Smith sont mari et femme et tueurs à gages tous les deux. Ils travaillent pour des organisations concurrentes, chacun ignorant tout du véritable métier de son conjoint. Le soir venu, ils forment un couple ordinaire, avec des soucis de couples ordinaires. Difficile en effet d'éviter les problèmes de communication quand on doit constamment cacher la vérité sur ses activités quotidiennes. Le jour où leurs employeurs respectifs les engagent sur la même cible, et qu'ils se découvrent adversaires, leurs scènes de ménage deviennent explosives !

BUDAPEST



21h00



Vincent et Arnaud, anciens élèves de la plus grande école de commerce française, entament leur carrière au sein de grosses multinationales. Mais ils se rendent compte qu'ils sont loin d'avoir trouvé le travail de leurs rêves et s'ennuient ferme. Les deux garçons ont alors l'idée de créer la première société événementielle, qu'ils baptisent «Crazy Trips», dont le cœur d'activité consiste à organiser des enterrements de vie de garçon à Budapest, une ville réputée pour être festive et où tout est permis. Ils sont secondés par Georgio, qui connaît la capitale hongroise comme sa poche.

PRENEZ SOIN DE VOUS



21h00



Michel Cymes propose de nous aider à lutter contre la sédentarité et à remettre le mouvement au cœur de notre vie. Pour ce faire, il s'est entouré de la championne olympique de judo Clarisse Agbegnenou, du chef de cuisine mondialement reconnu Yves Camdeborde, de la psychologue nutritionniste Laurence Haurat et du danseur-chorégraphe Julien Derouault. Afin de réaliser leurs défis personnels, trois participants vont rencontrer chacun de ces spécialistes pour apprendre comment prendre soin d'eux au quotidien. Leur objectif : gagner des années de vie en bonne santé grâce à des conseils, des expériences, des rencontres inspirantes, des exercices, des ateliers, des tests et un défi final

**PRIÈRE D'ENQUÊTER
OËIL POUR OËIL**



21h00



Dans les Cévennes, Jonas, animateur d'un camp d'éclaireurs, est retrouvé mort dans un temple protestant, une seringue à la main. Tout porte à croire qu'il ne s'agit pas d'une overdose mais d'un meurtre déguisé. Pour résoudre l'enquête, le capitaine Elli Talleb est associée, non sans surprise, au nouvel expert en criminologie de la région : frère Clément Desmoulin. En effet, fraîchement diplômé en psycho-criminologie, Clément n'en est pas moins resté dans les Ordres. Il a prolongé son noviciat et voit ses expériences extérieures au monastère comme une mise à l'épreuve de son engagement spirituel.



**LA SELECTION
DU MIDI LIBRE**

**SOUS-MARINS
LE MYTHE DES PROFONDEURS**



21h00



Ce premier volet retrace le développement des sous-marins du milieu du XIX^e siècle jusqu'au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale. Conçus au départ pour réaliser l'exploration des fonds marins, ils ont bénéficié au fil des décennies de nombreux progrès techniques permettant d'assurer l'autonomie en oxygène des équipages, de concevoir des coques résistant aux pressions en eaux profondes et d'améliorer leur vitesse grâce à de nouveaux modes de propulsion.

**DESSIN ANIMÉ
BIENVENUE CHEZ LES LOUD**



21h00



Vous vous êtes toujours demandé comment survivre au sein d'une famille nombreuse ? Lincoln Loud, qui a 11 ans et 10 sœurs, vous donne ses tuyaux... De Lori l'aînée à Lana le garçon manqué en passant par Luan la blagueuse et Lisa la - geekette -, elles ont toutes un caractère bien affirmé et ne laissent pas une seconde de répit à leur unique fréro ! En tant que seul garçon, il doit se débrouiller pour survivre dans cet environnement - hostile - et rester calme en toutes circonstances... Car chez les Loud, on ne s'ennuie jamais !

LE MORNING NIGHT



21h00



Après son grand retour sur M6 en mars dernier, Michaël Youn remet le couvert pour une deuxième édition de son - Morning Night -. À ses côtés, ses amis de toujours, Vincent Desagnat et Benjamin Morgaine, accompagnés de Tom Villa et Charlotte Gabris. Toute la soirée, la bande accueillera Jamel, Jarry, Isabelle Nanty, Big Flo et Oli et Jenifer. En plateau, Michaël Youn mettra au défi ses invités pour offrir au vainqueur sa - carte blanche - : l'antenne d'M6 sera entièrement à lui pour 10 minutes juste après l'émission !

**S.W.A.T
MAUVAIS FLIC**



21h00



Un groupe de cinq hommes masqués font irruption dans un casino. Hondo et son équipe sont dépêchés sur place mais, à leur arrivée, quatre malfaiteurs ont déjà pris la fuite avec le butin. Cependant, le cinquième est tué lors de l'intervention et hommes du S.W.A.T. parviennent à retrouver l'un des braqueurs grâce aux puces antivol qui équipent les jetons de casino. Celui-ci accepte de coopérer et dénonce les membres de son équipe mais, alors que la police procède à leur interpellation, un nouveau casino est attaqué.



Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EUURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha-Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

| | |
|---------|-------|
| Fajr | 06:27 |
| Dohr | 12:59 |
| Asr | 15:40 |
| Maghreb | 18:03 |
| Icha | 19:25 |

TROUBLES NOCTURNES EN TUNISIE

Heurts entre jeunes et forces de sécurité

Pour la quatrième nuit consécutive et malgré le confinement, des échauffourées se sont produites dans de nombreuses villes de Tunisie. Des troubles sur fond de dégradation de la situation économique et sociale, quelques jours après le dixième anniversaire de la révolution. La police a procédé à des centaines d'arrestations dont de nombreux mineurs. À Ettadhamen, quartier populaire en périphérie de Tunis, comme dans plusieurs autres villes tunisiennes, de nouveaux troubles nocturnes ont éclaté dimanche 17 janvier en dépit d'un confinement sanitaire, quelques jours après le dixième anniversaire de la révolution.

Des dizaines de jeunes, en majorité des mineurs âgés de 14 à 17 ans, ont été arrêtés après des heurts ces trois derniers jours, a indiqué à l'AFP Khaled Hayouni, porte-parole du ministère de l'Intérieur, quelques jours après le dixième anniversaire de la chute de l'autocrate Zine El-Abidine Ben Ali et de son régime policier.

Si cet anniversaire a été étouffé par un confinement général de quatre jours pour tenter d'endiguer une flambée de cas de Covid-19, il n'a toutefois pas empêché les troubles, dont les motifs exacts ne sont pas connus. Ces heurts interviennent dans un contexte d'instabilité politique et de dégradation de la situation sociale en Tunisie. Le son des sirènes hurlantes ne couvre pas celui des explosions des feux



d'artifice jetés depuis des toits de maisons, d'où des jeunes visaient dès la nuit tombée, à coups de pierres, un important dispositif de police et de la garde nationale. Très vives entre les différents partis composant un Parlement fragmenté depuis les élections de 2019, les tensions fragilisent le gouvernement largement remanié et en attente d'un vote de confiance.

Les divisions paralysent le pays au moment où l'urgence sociale s'accroît avec la pandémie de coronavirus à laquelle s'ajoutent la hausse du chômage et celle des prix et met en évidence la défaillance

des services publics. Le mois de janvier est régulièrement le théâtre de mobilisations en Tunisie, car cette période marque l'anniversaire de plusieurs luttes sociales et démocratiques majeures. Ces derniers jours, des heurts ont eu lieu dans plusieurs quartiers populaires, notamment à Tunis, Bizerte, Menzel-Bourguiba, Sousse et Nabeul, Kasserine et Siliana, selon des correspondants de l'AFP et des vidéos publiées sur internet par des habitants. Celles-ci montraient des jeunes dans plusieurs villes brûlant des pneus, insultant la police ou pillant des commerces.

ANNONCE D'ÉLECTIONS EN PALESTINE

Guterres salue une "étape cruciale vers l'unité palestinienne"

Le Secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterres a salué l'annonce faite vendredi par le Président palestinien Mahmoud Abbas sur l'organisation d'élections législatives et présidentielle en mai et juillet prochains comme une "étape cruciale vers l'unité palestinienne", a indiqué un communiqué publié par l'Onu.

Guterres a assuré que ces élections "donneraient une légitimité renouvelée aux institutions nationales, y compris au parlement et gouvernement démocratiquement élus en Palestine", a ajouté le communiqué publié samedi. Le dernier scrutin présidentiel en Palestine a eu lieu en janvier

2005 alors que les dernières élections législatives dans tous les territoires sous contrôle de l'Autorité palestinienne remontent à janvier 2006. Un an plus tard, le mouvement Hamas à Gaza a gagné les législatives.

Le SG de l'ONU a déclaré qu'il espérait que les élections législatives prévues en mai et le scrutin présidentiel en juillet "contribueraient à relancer un processus vers une solution négociée à deux États sur la base des lignes d'avant 1967, et conformément aux résolutions pertinentes de l'Onu, accords bilatéraux et droit international". Il a déclaré que l'Onu était prête à "soute-

nir tous les efforts des Palestiniens pour pouvoir exercer pleinement leurs droits démocratiques". Guterres a appelé les autorités palestiniennes à "faciliter, renforcer et soutenir la participation politique des femmes tout au long du cycle électoral".

Le Président Mahmoud Abbas a publié un décret concernant la tenue d'élections générales en "trois étapes", a indiqué un communiqué publié par l'agence Wafa.

Les législatives auront lieu le 22 mai, la présidentielle le 31 juillet et le scrutin pour le Conseil national palestinien, organe de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), se tiendra le 31 août.

COUVERTURE SÉCURITAIRE DANS LE SUD-EST DU PAYS Taux de 80 % avec 1 policier pour 266 citoyens

La couverture sécuritaire est estimée actuellement à 80 % au niveau de la région sud-est du pays, selon un bilan annuel de l'inspection régionale de police à Ouargla.

Assurée par un effectif de plus de 13.650 éléments, "la couverture sécuritaire dans le Sud-Est a atteint un taux de 80 %, avec un ratio d'un policier pour 266 citoyens", a affirmé le contrôleur de police, Maâmar Labdi, lors d'une présentation du bilan d'activités de cette institution qui coiffe les wilayas d'Ouargla, Biskra, El-Oued, Illizi, Ghardaïa et Laghouat.

Il a indiqué, à ce titre, que "la Sûreté nationale s'attelle à renforcer ses installations en vue de garantir une couverture sécuritaire totale du territoire de compétence et faire face à toutes les formes de criminalité".

Pour cela, de nouveaux sièges de sûreté, en cours de réalisation dans plusieurs communes, à l'instar de Rouissat, Taibet et El-Hedjira (wilaya d'Ouargla), In-Aménas et Debdeb (Illizi), Oued-Morra (Laghouat), Djemorah et Zribet el-Oued (Biskra), seront mis en service durant l'année en cours. Leur réalisation s'inscrit dans le cadre du développement et de la modernisation du secteur. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, M. Labdi a signalé une hausse des affaires liées aux atteintes aux personnes en 2020, comparativement à l'année 2019, se traduisant par 4.307 affaires enregistrées l'an dernier, contre 4.187 affaires similaires en 2019.

Des affaires concernant en majorité l'homicide, la tentative d'homicide, les coups et blessures volontaires, la menace, la violation de domicile, les crimes contre la famille et les bonnes mœurs, ainsi que le vol et la destruction volontaire de bien d'autrui.

Au registre de la lutte contre le trafic et la consommation de produits stupéfiants, M. Labdi a fait savoir qu'une quantité de plus de 170 kg de kif traité, 360.314 comprimés et 36 bouteilles de psychotropes, en plus de 9,66 grammes de drogues dures (cocaïne et héroïne) a été saisie l'année précédente dans 1.638 affaires impliquant 2.763 suspects.

L'année 2020 a été également marquée par une hausse en matière d'affaires liées à la cybercriminalité (538 affaires en 2020 contre 401 affaires en 2019).

EXERCICE TACTIQUE EN 3^e RÉGION MILITAIRE

Le chef d'état-major Saïd Chanegriha supervise l'opération

Le général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a supervisé, lundi, en 3^e Région militaire, l'exécution d'un exercice tactique avec munitions réelles intitulé "Hazm 2021", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"Au deuxième jour de sa visite en 3^e Région militaire, le général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha a supervisé l'exécution d'un exercice tactique avec

munitions réelles intitulée - Hazm 2021 -, dans le cadre de l'évaluation de la phase I du programme de préparation au combat pour l'année 2020/2021", précise la même source. Cet exercice tactique vise l'évaluation des aptitudes au combat des unités engagées et l'entraînement des commandements et des états-majors à la préparation, à la planification et à la conduite des opérations dans des circonstances très proches de la bataille réelle.

AGRESSION D'UN MÉDECIN À CONSTANTINE

L'auteur sous les verrous

Le parquet près le tribunal d'El-Khroub a annoncé que le suspect ayant agressé une femme médecin de garde exerçant à l'hôpital d'El-Khroub dans la wilaya de Constantine a été placé en détention provisoire pour "violence envers un professionnel de la santé".

Pour rappel le 15 du mois courant, une femme médecin, de garde à l'hôpital Mohamed-Boudiaf d'El-Khroub, a été agressée par un patient âgé de 25 ans. L'agression a nécessité l'intervention de la Police judiciaire compétente. Finalement l'enquête diligentée a permis l'arrestation et la mise sous mandat de dépôt du présumé auteur de l'agression.